

RÈGLEMENT

PROCÉDURES D'ENTRÉE

- Pour accéder au camping, il faut obtenir l'autorisation de la Direction. Le client doit prendre connaissance à son arrivée des prix et des conditions appliqués dans le Camping Village. La non-observance du règlement comporte l'éloignement immédiat de l'hôte du camping, il s'agit d'un jugement sans appel de la Direction. Pour l'entrée et le séjour dans le camping, il faut que chaque personne soit enregistrée. À l'arrivée, l'hôte doit déposer une pièce d'identité valable. Lors de l'enregistrement, l'hôte recevra une vignette qu'il devra mettre sur le pare-brise de sa voiture ou moto ou camping-car et un bracelet de reconnaissance (qu'il devra porter pour toute la durée du séjour) que vous devrez montrer lorsque le personnel préposé à la surveillance vous le demandera et que vous devrez rendre lors du paiement.

À l'arrivée, le client est tenu de voir les itinéraires d'évacuation, les tarifs en vigueur, les règles de l'hébergement, les horaires de bureau et de trésorerie, le nombre d'urgences, les heures de restaurant, marché et bar et tout ce qui peut affecter la vie dans le village. En tout état de cause, l'entrée dans le camping constitue l'acceptation pleine et entière des règles du séjour.

- Les clients sont autorisés à recevoir des hôtes dans le Camping Village. L'autorisation pour faire entrer les visiteurs sera à discrétion de la Direction, après avoir déposé une pièce d'identité. Le visiteur est admis seulement pendant la journée, à pied et contre paiement du tarif spécial indiqué sur notre catalogue camping.
- Pour ceux qui souhaitent connaître la structure, il est permis une visite de moins de 15 minutes après la livraison d'un document d'identification. Dans tous les cas, l'accès à la structure est interdit par tout moyen de transport, que ce soit un véhicule motorisé, des vélos, des scooters ou similaires.
- **L'affectation des logements et des emplacements est effectuée par la Direction, il s'agit d'un jugement sans appel.** Toutes les demandes reçues des clients sur les emplacements du camping et les appartements, n'ont pas avoir la nature contractuelle ou garantie absolue. En cas de demande et de disponibilité de la part de la Direction, le changement de logement comporte le paiement du tarif maximum (le cas échéant), ainsi que le paiement

d'un supplément de 70,00 € pour le nettoyage. Aucun remboursement n'est accordé pour les changements de logement avec tarif inférieur par rapport à celui du logement réservé à l'origine. Les photos de l'intérieur du logement dans les brochures ou sur le site doivent être considérées comme des représentations mais ne constituent pas un moyen d'indiquer l'hébergement du logement lui-même. Tous les pots, ornements, etc. peuvent être différents ou non présents. Les photos ou publicités ne remplacent pas l'inventaire visible sur le site. Le client est tenu de considérer la description sur le site en relation avec chaque catégorie d'hébergement.

- **REMISE DU BUNGALOW, CHALET et MAISONS MOBILES** : Remise des clés des appartements à partir de 17h30. Départ avant 09h00. Si le départ est effectué après 09h00, le jour du départ sera compté. En cas d'arrivée après 23h30, le gardien de nuit s'occupera de la remise des clés et du retrait des pièces d'identité, tandis que le check-in devra être effectué le matin suivant. **Late Check Out** : supplément de 50 % du coût du tarif journalier, il est possible de garder le logement jusqu'à 16h00 du jour du départ. Le Late Check Out est sujet à disponibilité et doit être demandé à la Direction la veille du départ. À l'arrivée il sera demandé au client de fournir une carte de crédit valide, garantissant le logement et toutes les fournitures qui s'y trouvent. La carte de crédit est fournie pour garantir également le solde total de ce que le client doit au moment du check-out. **La Direction se réserve le droit, dans tous les cas, d'utiliser la carte de crédit fournie pour couvrir le coût des objets cassés/manquants constatés et dont l'hôte est responsable.** Si le client ne dispose pas de carte de crédit, le paiement d'une caution de 300,00 € (en espèces ou par chèque) sera demandé. Cette somme sera restituée au moment du départ, après contrôle de la part du personnel, et le coût des éventuels objets cassés/manquants sera retenu sur cette caution. La Direction se réserve le droit d'utiliser la carte de crédit fournie pour prélever le coût des dommages/manquants relevés et dont le client est responsable. Le client doit vérifier que le logement est conforme et sans problèmes et que la fourniture est complète et qu'elle correspond à la liste présente dans le logement. Le client devra éventuellement signaler immédiatement les éventuels différences, problèmes ou conditions de nettoyage estimés non conformes pour permettre à la direction de résoudre les problèmes signalés en temps réel et au client de commencer son séjour dans les meilleures conditions. Les contestations parvenues en fin de séjour pour des problèmes non signalés formellement au début du séjour ne seront pas acceptées. Il est fondamental que le client fasse ses demandes en temps voulu et qu'il s'assure que soient indiquées expressément dans le contrat toutes les rubriques accessoires et en option qu'il a demandées ou évaluées au moment du devis.

- **ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS.** Il est obligatoire pour le client d'occuper la place indiquée au bureau d'acceptation, ou d'attendre un chaperon pour lui montrer l'emplacement prévu. L'occupation d'une place différente de celle assignée n'est autorisée que par autorisation écrite expresse du Bureau d'Acceptation, avec l'achèvement d'une nouvelle procédure d'enregistrement. La Direction se réserve le droit de déplacer l'équipage non affecté à la position non assignée et les voitures laissées sur le terrain à sa seule discrétion. L'attribution des emplacements est effectuée par un jugement incontestable de la Direction.
- **NOTES POUR LES CLIENTS DU VILLAGE (CHALET, BUNGALOW, MOBILE HOME, LODGE TENT)**

Les kitchenettes de nos logements sont équipées de vaisselle et de couverts pour le nombre de personnes correspondant à la capacité d'accueil du logement. Les couvertures et les oreillers sont fournis. Le ménage final obligatoire coûte 70,00 € (N.B. la kitchenette doit être nettoyée par le client. Dans le cas contraire, une pénalité de 40,00 € sera appliquée). Les animaux de petite et moyenne taille sont admis dans les Bungalow et les Chalets moyennant supplément journalier et nettoyage final obligatoires de 100,00 €. Il est obligatoire d'en communiquer la présence au moment de la réservation. Berceau obligatoire au prix de 7,00 € par jour du 01.07 au 31.08 pour les enfants de 0 à 2 ans (le linge pour le berceau n'est pas fourni). Climatisation payante disponible dans les Chalets et les Mobile Home (sauf pour le Confort) et les Mini Lodges. Ces logements sont dotés de climatisation fonctionnant avec un système moderne de carte. Son utilisation est facultative et s'ajoute avec un coût de 30,00 € pour 24 heures non consécutives de fonctionnement. Ce service peut être acheté au moment de la réservation ou directement auprès de la structure et n'est pas remboursable. Compris dans le prix : première fourniture de draps et serviettes de bain (changement supplémentaire de lingerie payant au prix de 10,00 € par personne, par article et par changement), consommation d'eau, d'électricité et de gaz, un emplacement auto ou moto, services piscine comprenant des lits de plage, l'aire de jeux pour les enfants, l'utilisation du terrain de tennis et de la table de ping-pong, mini-club (3 ans) - eau fitness : du 01/07 au 10/09 minimum garanti 5 fois par semaine. Divertissement musical en soirée : du 15/06 au 10/09 minimum garanti 3 fois par semaine
- Le **SÉJOUR AU CAMPING** est calculé à partir de n'importe quelle heure du jour d'arrivée jusqu'au jour de départ à 10h00. L'éventuelle prolongation du séjour au-delà de cet horaire (10h00) entraînera le prélèvement d'une journée supplémentaire. Pendant certaines

périodes de la saison (ex. 15 août), il est possible d'introduire un séjour minimum. Les groupes composés uniquement de personnes de moins de 18 ans ne sont pas acceptés.

- **DÉPARTS.** Au moment du départ, il est obligatoire de s'arrêter à la sortie et de présenter le reçu fiscal acquitté au personnel désigné.
- Si le client ne se présente pas au camping du village dans les H 12h00 le jour suivant celui convenu, sans donner de préavis, la Direction a le droit d'annuler la réservation et de donner la disponibilité à des tiers. Le client accepte de payer la totalité du séjour même en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive.

RÈGLES DE CONDUITE POUR LES CLIENTS ET LEURS VISITEURS

- Pour les achats à l'intérieur du village, il est obligatoire d'utiliser une **carte prépayée**, à retirer à la Réception. Cette carte ne coûte rien au client et la somme non utilisée sera restituée au moment du départ. En cas de perte, la somme de 5,00 € sera retenue.
- Les données personnelles que vous communiquerez dans le processus de réservation, seront utilisées pour émettre le reçu du montant du séjour (somme versée). En cas de nécessité d'un document différent (facture au lieu du reçu) à un nom différent, il est important de l'indiquer dans les notes au moment de la réservation car le document ne pourra pas être corrigé après émission.
- **Horaires d'ouverture bureau caisse :** 8h30 – 13h00 / 17h00 – 20h00. Pour les paiements en dehors de l'horaire, la somme de € 15,00 sera débitée.
- L'eau des fontaines ne peut être prélevée que pour la consommation potable. Nous rappelons que l'eau est un bien précieux, surtout en Sardaigne, et nous comptons sur votre bon sens quant à son utilisation. Il est strictement interdit de laver les automobiles et les motos à l'intérieur du camping.
- Les salles de bain ont fait l'objet d'importantes rénovations en 2017. Vous trouverez des installations nouvelles et modernes avec douche, toilettes et bidet. Les hôtes auront soin d'utiliser les **services communs** dans le plus grand respect de la propreté car le fait de trouver et de laisser des toilettes propres est un plaisir et une obligation que chacun doit

assumer. Les toilettes seront nettoyées à fond tous les jours, en fonction d'horaires prédéfinis, avec des jets d'eau à haute pression et des produits désinfectants. Il est sévèrement interdit de vider les WC chimiques dans les toilettes communes. Les personnes qui ne respecteront pas cette interdiction devront immédiatement quitter le Camping Village. Dans ce camping, nous avons choisi d'adopter l'énergie renouvelable en installant une série de panneaux solaires sur les toits d'un bon nombre de logements et de toilettes du village camping.

- Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'allumer des feux libres, quels qu'ils soient. Le barbecue ne peut être utilisé qu'après autorisation de la Réception.
- Il est interdit de creuser des fossés ou des trous sur les emplacements ; il est également du devoir de chacun de respecter de façon absolue tout genre de plantes et de matériels appartenant au camping.
- Tout client est tenu de conserver son emplacement ou son logement propre, en déposant les déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Au moment du départ, les espaces occupés doivent être parfaitement laissés en ordre. Il est interdit d'évacuer les eaux usées, de tout type et de toute origine, en dehors des points d'utilisation appropriés à l'intérieur de l'établissement d'hébergement (procédure obligatoire de vidange des boues de caravanes et de camping-cars) et / ou toilettes. Selon les règlements municipaux, une collecte séparée des déchets est faite dans notre établissement : plastique, papier, verre, canettes, humide.
- La **désinfection** répond aux prescriptions générales, pendant l'hiver mais aussi pendant la saison d'ouverture de la structure. Des interventions de dératisation et de désinfection contre les moustiques et autres insectes sont effectuées périodiquement pour garantir les meilleures conditions hygiéniques et sanitaires. Pendant les journées où est effectuée la désinfection, le client est tenu de fermer les portes et les fenêtres de son logement pendant l'intervention, de ne pas laisser de denrées alimentaires ou d'objets personnels à l'extérieur. Cette intervention est effectuée selon la norme en vigueur, avec des produits non nuisibles pour l'homme. Nous rappelons à nos clients que la structure se trouve en pleine campagne et que, par conséquent, ils pourront recevoir la visite de fourmis, moustiques, guêpes et autres insectes, mais aussi de petites souris de campagne. Étant conscient de cette éventualité, nous comptons sur votre tolérance.
- Le raccordement au réseau électrique sera effectué exclusivement par le personnel du camping.

- Pour garantir le calme, le portail reste fermé de 23h30 à 7h30 : pendant ces horaires, les clients ne doivent pas faire de bruit intempestif, utiliser de radios ou téléviseurs, ni tout ce qui est susceptible d'empêcher le repos. Il est interdit de monter ou de démonter des tentes, et d'installer des roulottes de 23h00 à 7h00 le matin suivant. Les véhicules devront rouler au pas (5km/h) et être garés sur les emplacements prévus (s'il s'agit de camping-cars) et sur les parkings prévus (s'il s'agit d'une automobile ou d'une moto).
- **PRÉVENTION ET SÉCURITÉ** Les bouteilles de gaz doivent être conformes aux directives données par les normes UNI CIG en vigueur en Italie. En particulier, les conteneurs doivent être protégés contre les impacts accidentels et la lumière du soleil et situés dans des zones sûres. Le poids maximum autorisé est de 5 kg. L'équipement et tout son contenu doivent être approuvés et conformes à toutes les exigences légales ou réglementaires, en particulier en termes de conformité avec les réglementations de prévention des incendies.
- **INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT DE CAMPING.** Il n'est pas possible d'installer ou de démonter les tentes ou d'installer des caravanes de 23h00 à 07h00 le lendemain matin.
- Les **animaux** de petite et moyenne taille sont autorisés à entrer dans l'établissement. Les animaux, qui peuvent rester dans certains types d'unités de logement doivent être marqués avec puces électroniques et accompagnés d'un livret (certificat vétérinaire). Les propriétaires de chiens doivent présenter le certificat de vaccination de leur animal et s'engager à le tenir en laisse, loin de la plage réservée aux baigneurs et loin des piscines, et en soigner l'hygiène. Pour les animaux domestiques séjournant dans les logements (Bungalows – Chalets), le ménage de fin de séjour est obligatoire et entraîne des frais supplémentaires de 100,00 €.
- **Wi-Fi et la téléphonie.** Nous informons nos chers clients que de par la position du camping dans un Parc Naturel, le signal est bon mais pas très fort. Il n'existe pas de répéteurs et la zone n'est pas câblée pour des raisons évidentes de protection de l'environnement ; par conséquent, le réseau pourra être surchargé ou le signal sera faiblement capté. En ce qui concerne le service de téléphonie, le seul opérateur disponible est TIM dont le signal est absent à certains endroits du camping du village. En sortant du logement, à quelques mètres, d'autres opérateurs seront actifs. Nous vous demandons de bien vouloir être patient et tolérant à cet égard.

- Nous n'acceptons pas les groupes de mineurs. Les parents ont le devoir d'accompagner leurs enfants dans les zones équipées et aux toilettes. La Direction décline toute responsabilité. Nous rappelons également que l'utilisation du parc de jeux et d'autres structures est au risques et périls des utilisateurs.
- L'utilisation de la piscine est régie par les normes suivantes : respecter les horaires indiqués / douche obligatoire avant d'entrer dans le bassin / interdiction de plonger. Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.
- **Règlement plage réservée :** La plage est surveillée par les maîtres-nageurs du camping pendant les horaires prévus par la loi. Sur la portion de plage réservée aux hôtes du Village Camping Torre del Porticciolo il est interdit de : occuper les parasols si vous êtes sans badge – plage, s'approprier des parasols qui ne sont pas les vôtres, prendre les transats des parasols se trouvant à côté, mettre de petits parasols entre les files, apporter ses propres chaises longues et transats ou déplacer les transats du Village au bord de la mer, jouer aux raquettes, au ballon, faire voler les cerfs-volants en face du secteur parasol, occuper en mettant des serviettes de plage etc. la zone plage en face du secteur parasol.
- **VOITURES.** L'utilisation de voitures est uniquement autorisée pour le déchargement à l'arrivée et au départ du chargement, de l'équipement de camping et des bagages. Il n'est pas permis de laver votre voiture, caravane et / ou bateau, etc., à l'intérieur du camping. Les véhicules devront se déplacer à 5 km / h et seront garés dans leurs emplacements (s'ils sont camping-cars) et dans les parkings spéciaux (si c'est une voiture ou une moto). La Direction se réserve le droit de faire déplacer, par suite d'un jugement sans appel, l'équipement non rangé sur l'emplacement attribué et les voitures laissées sur l'emplacement. Il est possible de se déplacer dans un camping avec des vélos, à l'exclusion de la zone piétonne, de l'intérieur du marché et des toilettes.
- **PARKING.** Le camping dispose d'aires de stationnement spéciales. Il est absolument interdit de bloquer les voies d'évacuation par tous les moyens.
- **EN CAS D'INCENDIE.** A l'intérieur du camping sont des haut-parleurs spéciaux (sirènes acoustiques) qui, en cas d'incendie grave, donneront une alerte. Lors de la survenance de cet événement, les clients devront atteindre en bon état les points de « collecte temporaire » indiqués par une signalisation spéciale, où ils vont attendre l'équipe d'urgence qui les conduira au point de rassemblement général à l'entrée de l'établissement d'hébergement.

- **EN CAS D'AUTRES URGENCES SANITAIRES.** Événements naturels graves, situations de sécurité publique, incidents maritimes : contacter le personnel du camping si disponible ou consulter le tableau d'affichage où figurent tous les numéros de téléphone pour la demande d'aide.

RESPONSABILITÉ

- **RESPONSABILITÉ DU CLIENT.** Les clients sont personnellement responsables vis-à-vis de la Direction et / ou des tiers pour tout dommage direct et / ou indirect à des personnes et / ou des choses, quelle que soit la cause du comportement commis en violation des règles du présent règlement et / ou autre applicable selon le cas. Chaque campeur doit garder ses biens scrupuleusement. La direction n'assume aucune responsabilité pour l'argent ou les objets précieux qui ne sont pas déposés à la réception, ainsi que pour les dommages dus à des accidents ou des blessures des clients.

Ces conditions générales de vente sont disponibles sur notre site Internet www.torredelporticciolo.it, sont affichées dans les vitrines et peuvent être demandées par mail à l'adresse info@torredelporticciolo.it ou au personnel. Ces conditions générales de vente sont considérées comme intégralement acceptées au moment de la réservation ou du check-in ; le client s'engage par conséquent à respecter toutes les clauses.